



***INVENTAIRE DES ODONATES SUR LE SITE NATURA 2000
« TOURBIERE DU HAUT-LIVRADOIS : COMPLEXE TOURBEUX DE
VIRENNES » FR8302002***

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)**

MARCHE A TRANCHES (UNE FERME ET UNE OPTIONNELLE)

avril 2021

DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de la consultation

Inventaire des odonates
sur le site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virenes » FR8302002

1-Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaire DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

Le marché comprend deux tranches :

- Tranche ferme : année 1
- Tranche optionnelle : année 2

3- Objet de la consultation

Article 1 – CONTEXTE

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virenes » FR 8302002 prévoit la réalisation de différentes actions dont le suivi scientifique du site. Aucun inventaire odonatalogique n'a été précédemment réalisé sur le site, à l'exception d'une demi-journée de prospection en 2009 pour l'élaboration du DOCOB et une observation de Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*) en 2013. En 2021, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser un premier inventaire des Odonates du site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virenes ».

Article 2 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION

2-1 Lieu de la prestation

Le site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes » FR 8302002 se situe sur la commune du Monestier (département du Puy de Dôme).

2-2 Objectifs

L'étude qui sera réalisée a pour objectif de réaliser un inventaire des Odonates du site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes ».

2-3 Résultats attendus

Année 1 : Tranche ferme

Le prestataire retenu devra :

- Etablir une liste la plus exhaustive possible des odonates présents sur le site ;
- Définir l'état des habitats de l'espèce sur chaque station ;
- Identifier les principaux problèmes de gestion ;
- Proposer des mesures de gestion en fonction des problématiques identifiées.

Année 2 : Tranche optionnelle

Les populations de libellules étant susceptibles de présenter des variations interannuelles d'abondance liées aux conditions météorologiques et aux particularités biologiques de chaque espèce, une deuxième année de prospection pourrait être réalisée.

2-4 Durée du marché

La tranche ferme sera conclue jusqu'au 31 décembre 2021 à compter de la notification.

Si elle est engagée, la tranche conditionnelle fera l'objet d'une notification supplémentaire et sera conclue avant le 15 mai 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.

2-5 Données fournies

Le Parc naturel régional Livradois - Forez s'engage à fournir au prestataire :

- Le document d'objectifs du site Natura 2000 ;
- La cartographie des habitats du site Natura 2000.

Article 3 – RENDU ET ENGAGEMENTS

Le prestataire assurera son intervention conformément au programme prévisionnel ci-dessus.

Il remettra un rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention au Parc **au plus tard le 15 novembre 2021 pour la tranche ferme** et pour le 15 novembre 2022 pour la tranche optionnelle. Le rapport d'étude comportera :

- une présentation de la méthode utilisée et des résultats obtenus ;
- une compilation des fiches terrain ;
- une cartographie des secteurs étudiés ;
- une analyse sur l'état de conservation des populations, sur l'état des habitats de l'espèce et sur les problèmes de gestion identifiés ;
- un résumé d'une page de la démarche devant figurer en 4^{ème} de couverture.

Le rapport correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique sur CD Rom (version Word et PDF, photographies en format jpeg). Pour la partie cartographique les couches SIG devront être au format ShapeFile (.shp). Le logo des financeurs (*) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données cartographiques et les études :

- les résultats des prospections seront saisis directement dans la base de données naturalistes du Parc ;
- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. La valeur scientifique et technique (50%)
2. Le prix (30%)
3. Le délai d'intervention et le planning proposé (20%)

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5 - Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis.

6 - Montant de la prestation(à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant total du marché (année 1 : tranche ferme)

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant total du marché (année 2 : tranche optionnelle)

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée. Cette dématérialisation doit uniquement passer par le portail Chorus Pro mis à disposition des fournisseurs pour la transmission et le suivi des factures émises. Vous trouverez des informations sur le portail de Chorus :

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/emetteur-de-factures-electroniques/>

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Modalités de paiement pour la tranche ferme

- Un premier acompte de 30 % sera versé à réception de la lettre de commande sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à l'issue de la mission après acceptation par le Parc du rapport final adressé au plus tard le 30 novembre 2021, sur présentation d'une facture.

Modalités de paiement pour la tranche conditionnelle

- Un premier acompte de 30 % sera versé à réception de la lettre de commande sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à l'issue de la mission après acceptation par le Parc du rapport final adressé au plus tard le 30 novembre 2022, sur présentation d'une facture.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 22 avril 2021– 12 H 00(dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

| |
|---|
| DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE |
|---|

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Le devis
- ✓ Le cahier des charges techniques
- ✓ Le RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

(*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer sur les rapports et bilan :

